MJC Gérard Philipe

Assemblée Générale Ordinaire

Année 2020

Documents statutaires
Assemblée Générale
Vendredi 9 avril 2021
en visoconférence (Les Clayes-sous-bois)

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE P4

RAPPORT D'ACTIVITÉ P6

- PRÉAMBULE P7
- QUELQUES CHIFFRES P8
- BILAN DES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES P11
- BILAN DES ANIMATIONS ET ÉVÉNEMENTS CULTURELS P17
- LES PERSPECTIVES GÉNÉRALES POUR 2021 ..... P19

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2020 ..... P20

- RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE P21
- RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES P24
- COMPTES ANNUELS P30

Maison des Jeunes et de la Culture Gérard Philipe

Les Clayes-sous-Bois

Gérard Philipe
Les Clayes-sous-Bois

RAPPORT 2020

RAPPORT MORAL

Bonjour à Toutes et à Tous.

Cette année encore, le contexte sanitaire actuel nous oblige à vous proposer une Assemblée Générale sous forme de visioconférences-conférence.
C'est une période très difficile pour notre association dont la mission essentielle est de rendre la culture accessible à tous à travers les échanges, le partage et la convivialité. Il est donc frustrant de ne plus pouvoir nous rencontrer. Heureusement, les visioconférences-nous permettent, néanmoins, de garder un contact régulier avec beaucoup d'entre vous, en maintenant la plupart des activités en distanciel. Nous sommes cependant bien conscients que tous ne sont pas forcément en capacité de suivre les ateliers proposés, soit à cause de matériel inadapté, soit par manque de maîtrise des outils informatiques, ou par manque de temps ou d'espace.

Lors du premier confinement, en mars 2020, toutes les activités ont été suspendues et ce, jusqu'à la fin de la saison et tous les évènements programmés ont été annulés. Certains animateurs ont été en capacité de pouvoir se réorganiser très vite pour vous proposer des ateliers en visioconférences et ainsi maintenir un lien malgré tout. Pour d'autres, n'ayant pas forcément le matériel adapté, le contact a d'abord été maintenu par mail ou téléphone.

Certains animateurs ont donc été mis en chômage total ou partiel. Yves LE BOËNNEC, notre directeur ainsi que Patrizia SIMAO, notre agent d'accueil/secrétariat ont été mis en télétravail. Christelle PAVILLA, comptable à temps partiel, a assuré son travail depuis les locaux de la MJC.

Pour nous aider à surmonter cette période difficile, nous avons bénéficié d'une aide de l'état. Le Conseil d'administration a choisi de maintenir l'intégralité des salaires et a proposé le remboursement, en fin de saison, de toutes les cotisations pour tous nos adhérents, sur la période concernée.

Pour la saison 2020/2021, nous avions procédé à des pré-inscriptions en juin et septembre sans paiement. Nous avions enregistré le même nombre d'inscriptions que la saison précédente, donc un fort soutien de nos adhérents et je les en remercie.

Les inscriptions définitives se sont déroulées sur une semaine à l'Espace Philippe NOIRET dans le plus grand respect des gestes barrières. Nous avons alors constaté une forte baisse des adhésions au moment de la confirmation avec paiement de ces pré-inscriptions, et ceci en raison de la situation sanitaire.

Les ateliers ont cependant repris mais avec moins d'adhérents par atelier pour respecter les distanciations sociales donc avec un surcoût pour l'association.

Le deuxième confinement survenu en Novembre nous a contraints à suspendre toute notre activité ainsi que les évènements prévus pour cette nouvelle saison. De nombreux adhérents nous ont dit à quel point il était important de garder un lien social pendant cette période difficile. Le Conseil d'Administration a donc fait le choix de mettre tous les salariés en télétravail. Nous les accompagnons pour qu'ils puissent tous assurer, dans la mesure du possible, leurs ateliers en visioconférences en mettant, si nécessaire, du matériel et un local à disposition. Une distribution de terre est régulièrement proposée aux adhérents « Terre Modelage » pour qu'ils puissent, lorsqu'ils le peuvent, travailler de chez eux en suivant les visioconférences proposées par leur animatrice.

Nous ne serons donc pas en mesure de rembourser les cotisations pour cette saison 2020/2021.

Les stages (scientifique / cirque / origami / magie), en direction des enfants pendant les vacances scolaires de février, ont été maintenus et ont remportés un franc succès.

Nous avons également créé un partenariat avec un organisme institutionnel UEAJ pour la mise en place d'un atelier « impro » avec 6 jeunes (16 ans et plus) en grande difficulté. Ces séances ont pour but de les canaliser, leur permettre d'accéder à la culture et les aider à mieux s'exprimer.

Nous espérons pouvoir reprendre le cours normal de nos activités et remettre en place, au plus vite, les manifestations et évènements supprimés sur ces deux saisons.

Nous travaillons actuellement sur un projet d'atelier « Nature » en extérieur le mercredi, pour des enfants de 6 à 12 ans. Nous allons étudier également, la possibilité de faire, de temps en temps, d'autres ateliers en extérieur.

Chaque année j'attire votre attention sur l'importance de votre implication dans la gestion de notre association.

Je vous rappelle qu'une association ne peut être gérée que par des bénévoles. Sans bénévoles, il ne peut y avoir d'association.

Nous avons plus que jamais besoin de votre aide, nous ne sommes plus assez nombreux au Conseil d'Administration. Nous comptons sur une reprise normale de nos activités à la prochaine rentrée. Alors, venez nous rejoindre et partager avec nous vos idées, votre dynamisme et votre enthousiasme.

La MJC a besoin de vous, parce que la MJC c'est vous !

Anne-Marie DELAHAYE

Présidente de la MJC Gérard PHILIPE

MJC - Gérard Philipe
Place Charles De Gaulle - 78340 Les Clayes s/ Bois
Tel: 09 67 08 39 01
contact@mjclesclayes78.org

Maison des Jeunes et de la Culture Gérard Philipe

Les Clayes-sous-Bois

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

1 PRÉAMBULE

Chères adhérentes, chers adhérents, chers parents,

Notre vie collective est mise à mal depuis un peu plus d'une année maintenant.
Nous nous sommes efforcés de nous adapter du mieux possible au contexte sans cesse changeant que nous connaissons tous.
Tantôt en mettant en place des mesures restrictives d'accueil, tantôt en généralisant les ateliers à distance, tout en essayant d'adapter nos outils et nos compétences à cette fluctuation.

Nous avons passé une année en demi-teinte et constaté une baisse importante des adhérents et des actions développées. Cela nous laisse présager une année 2021 difficile d'un point de vue budgétaire qui sera, j'en suis sûr contrebalancé par cette volonté tenace de partager à nouveau quelques moments ensemble.

Aussi, je reste convaincu que la MJC reste un bel outil, un beau projet pour contribuer à la construction de la société de demain.
Il ne tient qu'à nous de la faire vivre, de la modeler à l'image de la société que l'on souhaite collectivement.

Pour se faire l'association peut compter sur l'implication de forces vives, empreintes de valeurs communes :

- Les partenaires institutionnels (le ministère de la jeunesse et des sports, la fédération régionale des MJC en Ile-de-France, la communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines, la ville des Clayes-sous-Bois).
- Les partenaires associatifs (ces dernières années, l'ALMG, l'association des familles, Cap, les Clayes/Villepreux en transition, Cléta, la garde des Clayes, Impronet, Loisir et Culture de Plaisir, la LIDY, la Ludothèque de Rambouillet, la tour des Clayes, la Parenthèque, la Paroisse verte, les Scouts des Clayes le Tourbillon).
- Les membres du conseil d'administration, garant du respect des valeurs de l'association et de son bon fonctionnement.
- Les adhérents, socle fondateur du modèle associatif.
- Les bénévoles qui s'impliquent sans compter, pour le plaisir de faire un bout de chemin ensemble.
- Les salariés, volontaires et engagés dans notre projet.
- Et tous ceux que l'on rencontre parfois par hasard le temps d'un projet ou d'une action.

Utilisons ensemble la MJC afin de construire un avenir pour le plus grand nombre dans cette diversité et cette tolérance qui nous caractérise.

De grands chantiers nous attendent, riches et motivants.

Alors l'on peut poursuivre quelques pistes ou questionnements toujours d'actualité :

- Le projet associatif pour s'adapter à un contexte local et extra-local nouveau à venir (évolution des attentes et des besoins des citoyens, création de nouveaux territoires tels que les communautés d'agglomération, de nouveaux partenariats associatifs etc…).
- Comment favoriser les échanges entre générations ?
- Comment accepter nos différences et nous regrouper autour d'un projet commun ?
- Comment permettre au plus grand nombre de trouver sa place dans la société ?
- Quelle place donne-t-on et doit-on donner aux jeunes pour leur permettre de construire un monde plus juste ?

Osons expérimenter, faire preuve de créativité et inventer les outils sur lesquels nous appuyer.

Ensemble, contribuons collectivement à relancer le développement de la société de demain, plus durable, plus responsable avec notre énergie, notre attachement aux valeurs de notre république, pour le bien du plus grand nombre, pour l'avenir de nos enfants, de notre jeunesse !

Yves LE BOËNNEC
Directeur

2 EVOLUTION DES ADHÉSIONS

L'association voit son nombre d'adhérents fortement baisser après une augmentation régulière depuis 4 années. Après la difficile période de confinement entre mars et juin 2020, les adhérents ont tout d'abord très majoritairement marqué leur attachement à l'association en se préinscrivant début septembre 2020. Nous étions alors à un niveau de participation proche de celui de la saison 2019-2020. Malheureusement, après les perspectives d'un nouveau confinement, une part importante des pré-inscriptions n'a pas été confirmé, entrainant une baisse d'environ 42% des adhésions sur la saison 2021-2022.

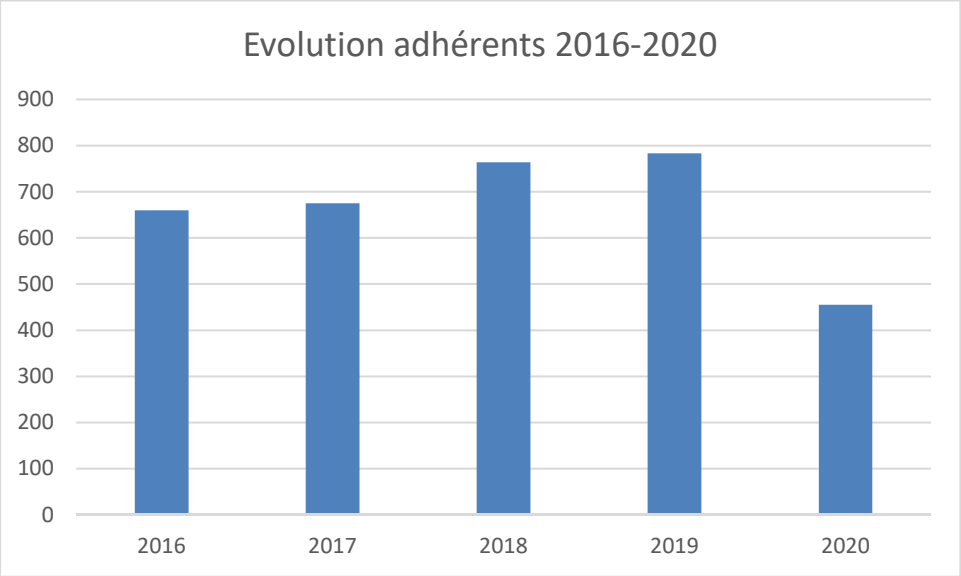

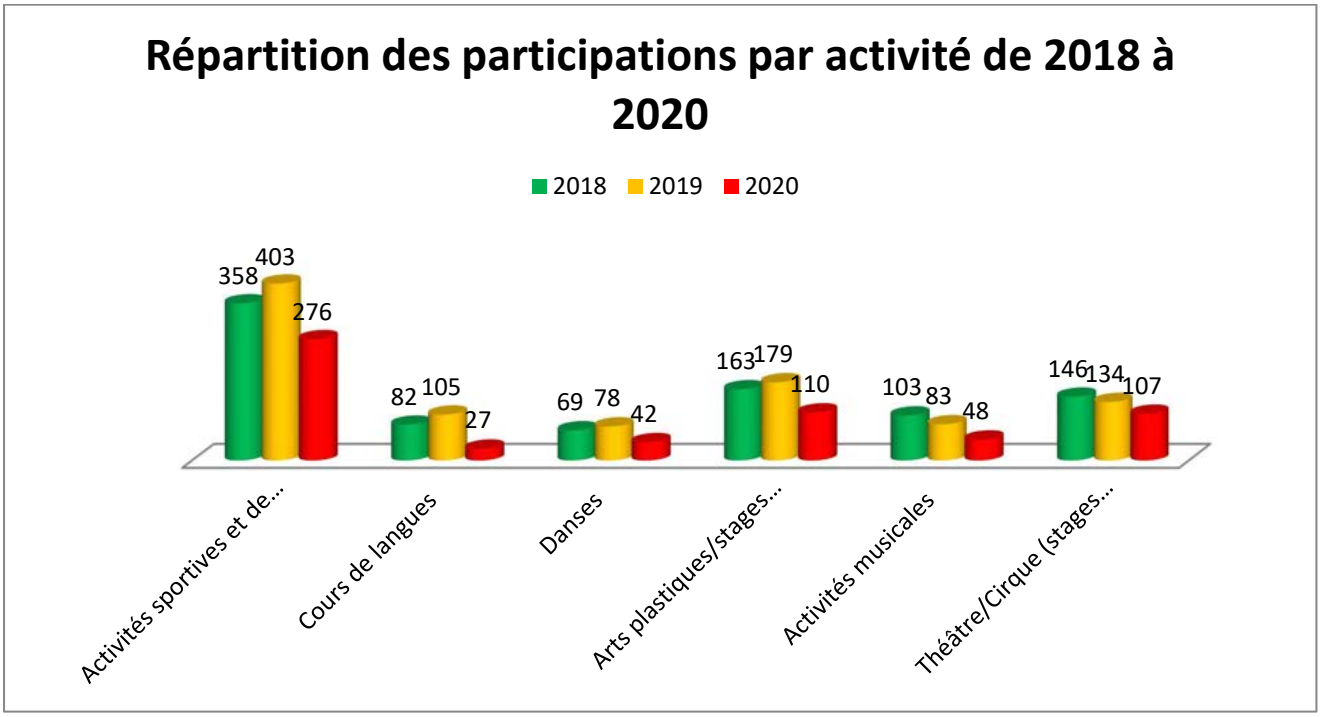

La baisse des participations aux activités est moins importante que la baisse des adhérents (-38% cotisations pour - 42% d'adhésions).

Les activités sportives et de bien-être ont été moins impactées par cette baisse (-32%). En gym, le bon équilibre qui s'est formé grâce aux compétences diversifiées et complémentaires des intervenants

(Pascale DUMAS, Florian MARIE-LUCE, Monique MERCIER, Maëlle ROUSSEL). En Yoga et en Zumba les animatrices restent fortement mobilisées. L'ensemble des activités se poursuivent grâce aux ateliers assurés en visioconférence.

La danse marque une baisse plus importante (-46%) de ses effectifs malgré l'investissement des animatrices (Anaïs BABLON - danse orientale, Sylvie EBOUE - street dance et danse hip-hop, Yalili RODRIGUEZ - danse salsa). Les ateliers se poursuivent leur effort afin de maintenir le lien en visioconférence.

Les activités musicales sont dans la moyenne des baisses (-42%). Un nouvel animateur a rejoint l'association, Manuel ANOYVEGA, en remplacement de Lynda HOURET qui n'était plus en mesure d'assurer les ateliers de piano jazz. L'ensemble des animateurs restent mobilisés en assurant les ateliers en visioconférence avec la quasi-totalité de leurs effectifs (Francis BEAUCAMPS, Javier SAMUDIO, Lisiane TRICOCHE.

Les langues présentent une forte baisse (-78%) en grande partie dû au départ de l'animatrice Vanessa LANGLOIS (ateliers enfants/ados) pour raison personnelle, et à son non remplacement à jour. Anne SCHOFIELD poursuit les ateliers adultes en visioconférence.

Les arts plastiques et les arts de la scène sont également dans la moyenne des baisses (-39%). Malgré la création d'un nouvel atelier arts plastiques en direction d'un public adolescent. L'ensemble de l'atelier théâtre adultes a vu la totalité de son effectif renouvelé. Les ateliers théâtre enfants/ados ont connu un fort engouement en début de saison. Le cirque maintien sa dynamique avec l'arrivée d'un nouvel animateur, Gilles BOUTRAIS (association Méli-Mélo). Les intervenants poursuivent leur implication à travers des ateliers en visioconférence et ajustent leurs contenus au fil du temps, même si certains ateliers sont plus difficiles à transposer que d'autres (Claudia CAMPOS, Abdel CHAOUI – théâtre enfants/ados & théâtre impro, Anita LOISEL – Terre/modelage, Magali PAINS – théâtre adultes.

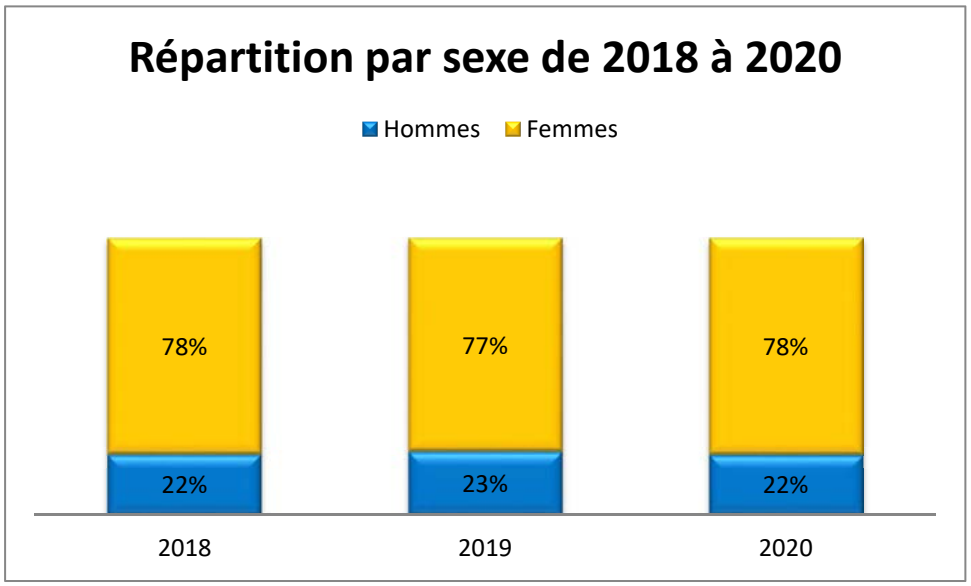

La répartition homme/femmes reste stable ces 3 dernières années avec une représentation majoritaire de femmes.

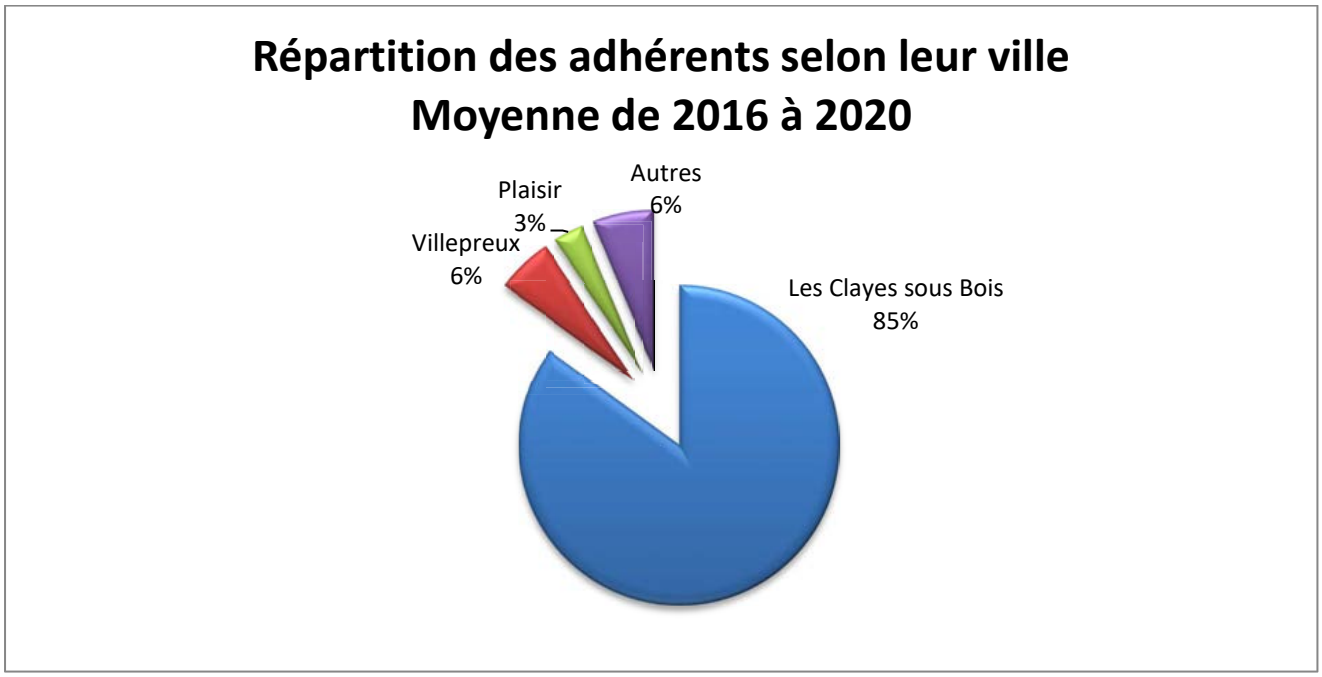

La majeure partie des adhérents habitent les Clayes-sous-Bois (86%). Ce chiffre reste constant depuis 5 ans. On constate une baisse plus importante de plaisirois (de 5% en 2019 à 3% en 2020).

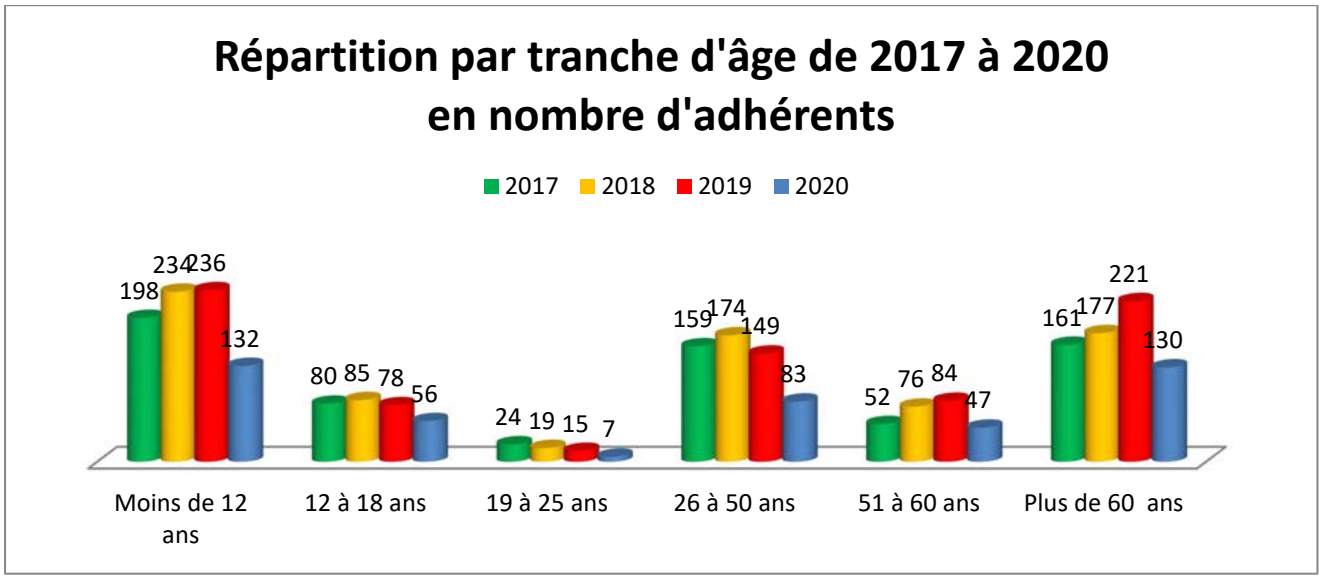

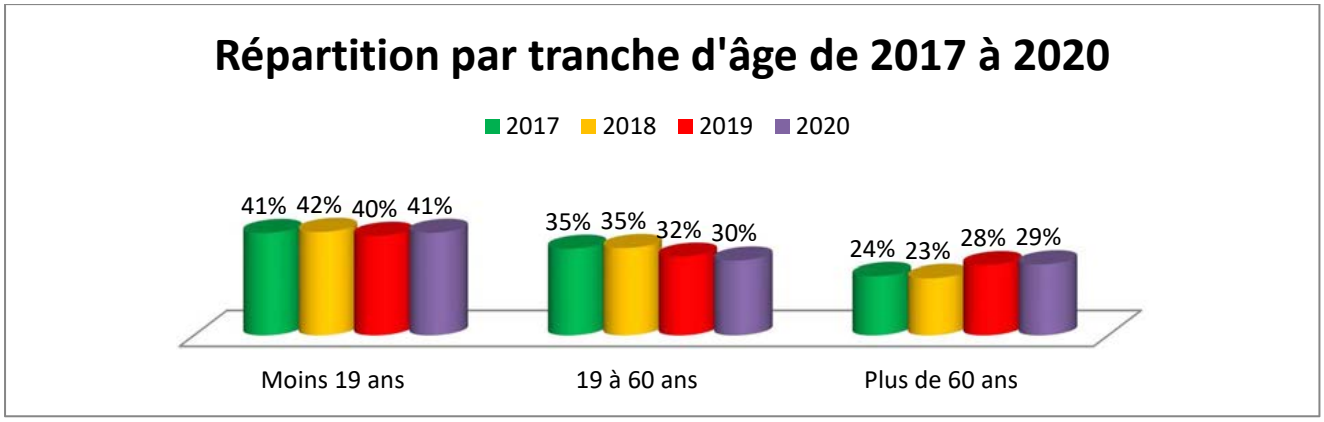

L'association voit son nombre d'adhérents en forte baisse (-42%), toutes tranches d'âges confondues. Les répartitions restent sensiblement stables depuis 4 ans avec toujours une tranche majoritaire chez les moins de 19 ans.

3 BILAN DES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

3.1 ACCOMPAGNEMENT CULTUREL

Il y a quelques années, nous avions développé un partenariat avec le théâtre de Saint Quentin.
Avec le soutien des adhérents nous espérons toujours pouvoir développer des sorties de manière plus régulières au cours de la saison 2021-2022…

3.2 STAGES

STAGES PEINTURE.

Animés par Claudia CAMPOS, ces stages permettent de découvrir des techniques originales. Ils permettent aux adhérents inscrits en ateliers autonomes de se perfectionner dans une technique spécifique telle que l'aquarelle. C'est également l'occasion de passer une agréable journée en partageant un repas convivial entre 12h et 13h.
Hors COVID, chaque saison environ 4 stages sont programmés.

STAGES YOGA.

Animés par Catherine CIPRUT, ces stages thématiques permettent d'approfondir et de découvrir des techniques et des pratiques très diverses telles que la pratique du Yoga au son des bols tibétains. Le tout dans une recherche constante de bien-être et de partage.
Hors COVID, chaque saison environ 4 stages sont programmés.

STAGES MAGIE.

En partenariat avec l'association « Magie sur ordonnance », Denis VOVARD a animé un stage durant lequel nos apprentis magiciens ont pu s'initier ou se perfectionner à l'art de la magie.
Notez que la photo ci-contre a été prise avant le COVID. Le stage d'octobre s'étant déroulé masqué !

STAGES ANIMATION SCIENTIFIQUE.

Nous poursuivons avec succès le partenariat avec l'association Planète Science, initié il y a maintenant 3 ans, pour animer des stages de vulgarisation scientifique.
Ceux-ci apportent une ouverture différente et complémentaire à l'approche scolaire des savoirs scientifiques.
C'est l'occasion également pour nos jeunes de faire preuve d'autonomie et de responsabilisation en assurant l'élaboration et l'assemblage d'expérimentations variées.
Ci-contre la création d'une maquette de satellite.
Nous espérons à terme pouvoir mettre en place une activité régulière à l'année.

STAGES CIRQUE CLOWNESQUE.

La pratique du cirque au sein de l'association se poursuit autour des activités hebdomadaires et des stages proposés durant les vacances scolaires, « dans et hors les murs » (accueil ponctuels sous le chapiteau de l'association partenaire Méli-Mélo, à Versailles).

Les jeunes apprennent également à s'écouter, à s'observer et à se faire confiance en assurant notamment la sécurité de son partenaire (toujours sous l'œil attentif et expert des animateurs).

STAGES ORIGAMI.

En place depuis 3 ans, cette technique créative pour petits et grands a trouvé son rythme. Tant est si bien que nous la proposons désormais lors de chaque « petites vacances ». Marie LEULLIER, claytienne passionnée par la pratique du collage/pliage en tout genre, poursuit donc son engagement en animant cet atelier avec une grande attention.

Nos jeunes adhérents font également preuve d'une remarquable patience et dextérité.

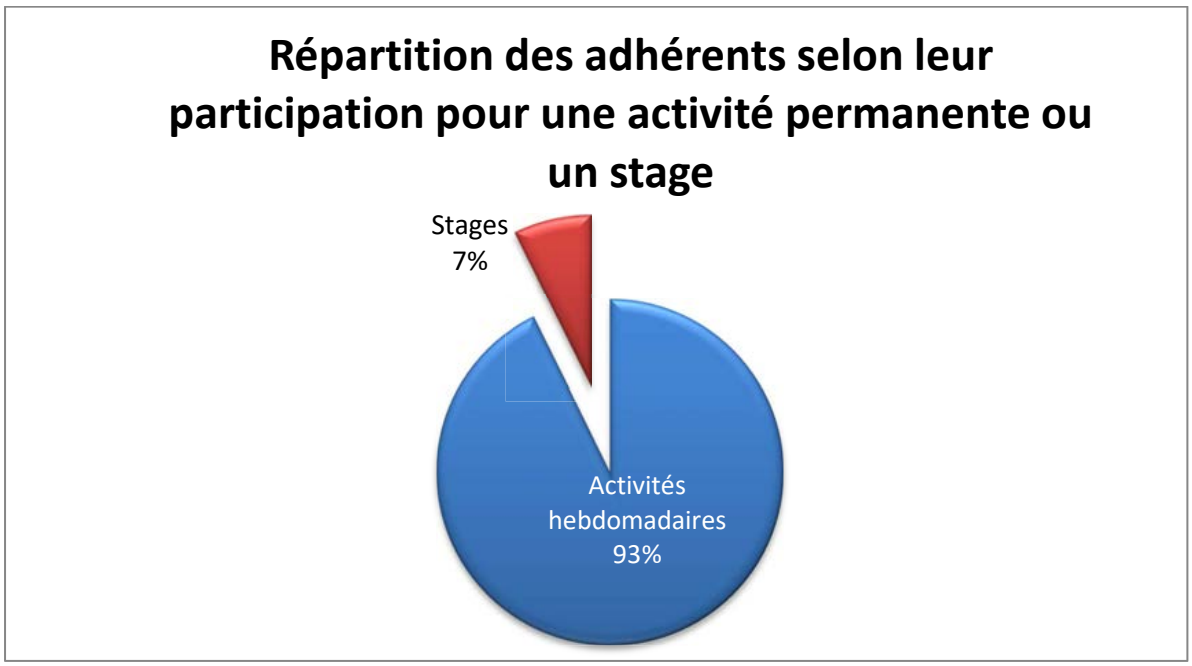

La part des stages a fortement baissé (, nous ramenant au niveau d'il y a 3 ans. Ce qui s'explique par le fait que nous n'avons pu réaliser que les stages de février et octobre 2020 en raison des restrictions sanitaires.

Pour mémoire, Ceux-ci représentaient 18% de l'ensemble des activités pratiquées en 2019.

3.3 MUSIQUE

Tableau général des inscrits par discipline.

Activité	Total de l'activité 2019-2020	Total de l'activité 2020-2021	Différence N-1
Chant variété / chant chorale	32	25	-7
Flûte traversière/à bec	12	8	-4
Guitare folk	16	7	-9
Piano variété jazz	17	10	-7
Violon	6	1	-5
Total adhérents musique	**83**	**51**	**-32**

Pour rappel, dynamique de 2019 : Lina RINTOUL, animatrice des ateliers flûte traversière/à bec amène une bonne dynamique en développant des jeux musicaux originaux et collectifs. Les ateliers violon/piano classique et guitares respectivement animés par Francis BEAUCAMP et Javier SAMUDIO conservent une bonne dynamique malgré un baisse d'effectifs en guitare. Manuel ANOYVEGA a rejoint les effectifs en début d'année et contribue, par son enthousiasme et ses compétences musicales, à relancer la dynamique des ateliers piano jazz. L'atelier chant/variété adultes assuré bénévolement par Daniel LAVOIX poursuit sa dynamique. Les 2 ateliers chant/choral variété enfants/ados animés avec enthousiasme par Lisiane TRICOCHE (Association Différencia) sont maintenant bien présent et participent régulièrement à des représentations « hors les murs ». C'est le signe d'une bonne dynamique musicale collective qui se consolide. La musique voit ses effectifs diminuer dû au contexte que l'on connait mais cela ne doit pas masquer l'investissement de tous les intervenants qui assurent la quasi-totalité des ateliers en visioconférence.

LA PRATIQUE COLLECTIVE, UNE VALEUR FORTE.

Bien apprendre à pratiquer un instrument individuel pour ensuite pouvoir jouer au sein d'un collectif reste toujours une ligne directrice forte de l'association.

PERSPECTIVES POST COVID

Le développement d'une dynamique collective reste un axe essentiel pour la pratique musicale au sein de la MJC.

Plusieurs objectifs, définis en 2018, devront être poursuivis pour soutenir ce développement qui n'ont pas pu être développé en 2019 compte tenue de la crise sanitaire :

- *Continuer de diversifier les disciplines. Après la mise en place d'un atelier chant-chorale nous restons à l'écoute de nouvelle propositions.*
- *Favoriser des temps de rencontres musicales en milieu de saison à tous les instruments constituera une occasion supplémentaire d'organiser des duos, trios et quartets.*
- *Mise en place d'un atelier d'instruments articulé avec des rencontres multi-instruments.*
- *Développement de créations inter-disciplines.*

3.4 LANGUES

Comme nous vous l'annoncions dans le précédent rapport, Vanessa LANGLOIS n'a pas été en mesure (pour raison personnelle) de poursuivre le développement des ateliers anglais enfants/ados. Nous n'avons malheureusement pas trouvé de remplaçant à ce jour. Il nous faudra reconstruire la dynamique dès la rentrée prochaine après avoir recruté une personne correspondant au profil de poste. L'anglais adultes est assuré par d'Anne SCHOFIELD en visioconférence. La dynamique n'est pas facile à retrouver dans ce contexte mais celle-ci devrait rapidement revenir lorsque les conditions sanitaires le permettront.

3.5 THÉATRE / CIRQUE

Improvisation théâtrale :

- Atelier junior (13-18 ans).

Le groupe de jeunes se consolide après s'être complètement renouvelé au départ des anciens. Même Ils n'ont malheureusement pas pu participer à des rencontres dans ce contexte de contraintes sanitaire. Une partie d'entre eux ont grandement contribué à la réussite du Clayestival (journée de stage regroupant une trentaine de jeunes et adultes suivi de 2 spectacles assurés par les stagiaires autour du théâtre d'improvisation, voir rubrique évènements) qui s'est déroulé le 29 février 2020 aux Clayes-sous-Bois. Dernier évènement organisé par la MJC à ce jour !

L'atelier se poursuit en visioconférence non sans difficultés de mobilisation faute de pouvoir se retrouver régulièrement.

- Atelier d'improvisation en Partenariat avec l'UEAJ (L'unité éducative d'accueil de jour de Villepreux).

Ce partenariat vise notamment à faire découvrir à un nouveau public jeunes en difficultés (13-21ans), la confiance en soi, l'écoute de soi et de l'autre et la pratique au sein d'un groupe.

Théâtre.

Magali PAINS poursuit l'accompagnement d'un nouveau groupe peut être en devenir.

Chez les jeunes, Abdel CHAOUI poursuit son travail de mobilisation des jeunes autour de projets transversaux même si le contexte ne s'y prête guère.

Ces ateliers se poursuivent en visioconférence, ce qui demande un effort conséquent aux animateurs et aux adhérents pour s'adapter à ce nouvel outil.

Cirque.

Le partenariat construit avec l'association « MELI-MELO » se poursuit depuis maintenant plusieurs années avec des activités régulières, des stages organisés au cours des vacances scolaires et certaines représentations produites sous chapiteau à Versailles.

Cette pratique est porteuse des valeurs que souhaite transmettre la MJC (partage, respect de l'autre, conscience du groupe, acceptation de la différence), tout en abordant de manière ludique des notions plus techniques telles que la souplesse, l'équilibre et la mémorisation.

Les ateliers se poursuivent en visioconférence avec plus ou moins de succès car il n'est pas facile de remplacer un atelier en présentiel.

3.6 DANSE

Street dance/danse hip-hop.

Après un démarrage en présentiel, les ateliers de street dance et de danse Hip-Hop se sont poursuivis en visioconférence, puis suspendus suite à 3 mois d'arrêt de l'animatrice Sylvie EBOUE (non remplacée). La saison a donc été fortement perturbée. Un gros travail de mise en dynamique des groupes sera nécessaire.

Danse orientale.

En partenariat avec l'association « Ambre & Jasmin », l'activité, assurée par Anaïs BABLON se poursuit avec un groupe d'une dizaine de personnes.

Les adhérentes participent habituellement régulièrement à diverses actions et valorisent la MJC (Forum des associations, Téléthon, talents claytiens).

Leur présence toujours remarquée à ces évènements est à saluer. Même si actuellement elles ne peuvent s'exprimer comme il se doit. Les ateliers se poursuivent en visioconférence en attendant des jours meilleurs…

Zumba.

Activité animée par Nadine BEAUDOIN et Yalili RODRIGUEZ, elle semble perdre un peu d'engouement sur certains horaires. Nous avons arrêté l'atelier du mardi en fin de journée faute d'un nombre suffisant de participants.

L'organisation de soirées alliant danse et zumba pourrait permettre de dépasser la pratique sportive et de partager, le temps d'une soirée, un moment festif et convivial. Avis aux adhérents qui souhaiteraient s'investir dans l'organisation…Quand les conditions sanitaires le permettront.

Les ateliers se poursuivent en visioconférence.

Danse salsa.

Assurée par Yalili RODRIGUEZ, l'activité se maintien mais mériterait de se développer. Des stages, en complément seront proposés la saison prochaine pour relancer la dynamique.

Les stages se poursuivent en visioconférence non sans difficultés, cette activité se pratiquant a minima en couple !

3.7 GYMNASTIQUE ET BIEN-ETRE

Pass Gym.

L'activité Activ'Gym intègre désormais le Pass Gym.

Le pass gym a remporté un franc succès la saison dernière. La complémentarité et la qualité des animatrices (Pascale DUMAS, Monique MERCIER, Maëlle ROUSSEL) et de l'animateur Florian MARIE-LUCE y est certainement pour quelque chose…

A la rentrée nous avons dû nous conformer, non sans mal, aux nouvelles normes sanitaires. Contraignant les adhérents à choisir 1 à 3 ateliers maximum par semaine.

Les ateliers se poursuivent en visioconférence avec une bonne régularité et participation des adhérents présents dans les ateliers se déroulant en matinée.

Oser Bouger !
A partir d'une idée originale, « Comment permettre aux personnes qui n'osent pas bouger leur corps au sein d'un groupe » l'atelier poursuit son développement pour la troisième année consécutive. Chantale PEREZ apporte, de manière bénévole, par son enthousiasme et son empathie, les valeurs de partage et de convivialité chères à la MJC.
Après une période d'arrêt suite à la pandémie, l'atelier a redémarré en visioconférence.

Yoga.
Le trio Catherine CIPRUT, Valérie GAUTHIER et Fabien GAUTHIER continuent de nous apporter un éventail riche et diversifié de la pratique du Yoga.
Cette complémentarité nous a permis de développer plusieurs pratiques du Yoga (Kundalini Yoga et Yoga traditionnel) au sein de l'association.
Nous poursuivrons ce développement en proposant plus de stages thématiques lorsque les conditions seront plus favorables.
Les ateliers sont assurés en visioconférence en attendant les beaux jours et la possibilité de pratiquer en extérieur.

PERSPECTIVES POST COVID.

- *Poursuivre le développement les stages notamment autour de la pratique du Yoga et des arts plastiques mais également autour des activités danse.*
- *Favoriser le développement de projet interdisciplinaires.*
- *Proposer quelques soirées thématiques autour de conférences si les adhérents se mobilisent afin De contribuer à l'organisation.*

3.8 ARTS PLASTIQUES

Les ateliers de peinture autonome sont toujours l'occasion d'échanges et de convivialité tout en gardant un esprit créatif sous l'œil bienveillant de leurs référentes bénévoles (Armelle LAMANDE et Armelle GOURLAOUEN).
Les contenus des ateliers dessin/peinture animés par Claudia CAMPOS s'ajustent chaque saison après concertations avec les adhérents. Ils sont complétés par des stages spécifiques proposés par l'animatrice.
Les ateliers terre/modelage animés par Anita LOISEIL montrent toujours autant d'engouement ! Malheureusement nous avons atteint leur limite de développement, faute d'espace de stockage plus important.

Grâce au sens du collectif, à l'engagement de leurs animatrices et de leurs adhérents, ces activités terre/modelage et arts plastiques favorisent les échanges entre adhérents et générations, et contribue à renforcer notre projet associatif.

Notons qu'à la fin de la saison 2019-2020, un blog a été créé sous la supervision de Claudia CAMPOS. Celui-ci a permis, malgré le contexte, de permettre aux adhérents de partager leurs créations sur une plateforme commune sous forme d'exposition virtuelle.

4 BILAN DES ANIMATIONS ET ÉVÉNEMENTS CULTURELS

4.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La MJC est une association essentiellement constituée par ses adhérents. L'organisation d'évènements est le fruit de leur volonté d'implication, d'engagement dans la vie associative, avec le soutien quand cela est nécessaire, des animateurs.
C'est dans cet état d'esprit que les évènements se sont déroulés cette année. Certains pourront se poursuivre, d'autres marqueront une pause pour mieux repartir ou faire émerger d'autres initiatives.

Ce secteur est très fortement impacté par la pandémie liée au SARS-COV 2 qui sévie depuis maintenant plus d'une année sur la planète.

SOIRÉES ET MATCHS D'IMPROVISATION THÉÂTRALE.

Depuis le 29 février 2020, aucun évènement n'a été organisé par la MJC, à l'exception de notre collaboration au World Clean Up Day.
Nous poursuivons notre souhait de développer des partenariats avec de nouvelles structures et créer de nouveaux temps forts telles que des journées thématiques autour de l'improvisation alliant stages et soirée spectacles.
C'est l'esprit du Clayestival (journée de stage création suivie des 2 spectacles assurés par les stagiaires autour du théâtre d'improvisation), qui s'est déroulé le 29 février 2020 aux Clayes-sous-Bois et a réuni une trentaine de jeunes et adultes.
Le public est venu nombreux apprécier ces improvisations longue forme (environ 80 personnes).
Coordonné par Abdel CHAOUI et grâce aux 2 intervenants recrutés pour l'occasion (Amel AMZIANE et Lilian MEZIERES), d'intenses échanges entre les jeunes et les adultes Une belle réussite à renouveler sans aucun doute.

WORLD CLEAN UP.

Pour cette 3ème édition, c'est l'association « Les Clayes/Villepreux en transition » qui a porté le projet, en partenariat avec la MJC et le soutien de la ville. L'opération s'est déroulé le samedi 19 septembre 2020. Afin d'alterner les points de regroupement, le point de départ, d'arrivée et de pesé s'est fait de la place Mandela.
116 Kg de déchets ont ainsi été ramassé par la trentaine de bénévoles mobilisés.
On notera que c'est le seul évènement à ce jour auquel a participé la MJC depuis le 1er mars 2020 !

ROYAUME DU JEU, novembre 2020, 10ème édition. Annulé, cause COVID.

HEURES MUSICALES, novembre 2020. Annulée, cause COVID.

TELETHON, décembre 2020. Annulé cause COVID.

4.1.1

Représentations de fin d'année des ateliers de la MJC

ateliers en scène

Organisés fin-juin 2020.
Annulé cause COVID.

4.1.2 POUR CHINER

Vide-Greniers.

Annulé, cause COVID.

Foire aux jouets, Gymnase GUIMIER, novembre 2020.

.

4.1.3 UNE ACTION REMARQUABLE

Diane de Poitiers.

12 et 13 avril 2020 puis mai 2021.

Reporté, cause COVID.

5 Les Perspectives générales pour 2021 (Orientations).

Orientations posées en 2018-2019 qui restent d'actualité.

- Faire de la MJC un lieu d'échange et de développement avec les associations partenaires.
- Investir les temps de vacances à travers la réalisation de stages, de projets.
- Développer l'animation scientifique.
- Développer des projets interdisciplinaires.
- Evènementiels : valoriser la création locale, valoriser la création interactivités.
- Développer les échanges intergénérationnels et le lien avec les personnes seules.
- Développer la pratique collective de la musique.
- Favoriser l'accès aux activités et aux stages pour le plus grand nombre.

Ces perspectives se déclineront autour de 3 axes majeurs symbolisant l'association (MJC).

3 Axes :

- la notion d'appartenance à une même association = « convivialité », « partage de valeurs communes »,
- la place des jeunes = « plus de diversité », « des jeunes aux CA »,
- la culture = « développer les sorties culturelles », « faire connaître, valoriser et partager les créations des adhérents », « s'ouvrir sur l'extérieur », « ouverture culturelle ».

Et la MJC hors les murs.
Mise en place de sorties extérieures, d'actions en direction des Clétiens (publics que l'on ne touche pas à travers les activités).
Programmer une action « remarquable » chaque année.

Pour 2022, le projet Diane de Poitiers.
Initialement prévu en 2020, puis en mai 2021, reporté pour cause de pandémie en 2022 si les comptes de l'association le permettent.
Ce projet se décomposera en 2 temps.
Une première action sous la forme d'une escapade culturelle de 2 jours sur les pas de Diane avec la découverte des châteaux d'Amboise, Chenonceau et Clos Lucé.
Une seconde action se déroulera sur une journée dans le parc de Diane. Vous diverses animations en lien avec la période de la Renaissance (Déambulation en costumes d'époque, chasse au trésor, ateliers créatifs pour tous et bien d'autres surprises !).

Maison des Jeunes et de la Culture Gérard Philipe

Les Clayes-sous-Bois

RAPPORT FINANCIER Exercice 2019

RAPPORT DE LA TRESORIERE

BUDGET 2020

I – CHARGES DE L'EXERCICE 2020

L'arrêt brutal de l'activité dû au confinement a eu pour conséquence une forte diminution des charges et des produits de l'exercice 2020.

Les charges sur projets ponctuels ont diminué de 10 000€ par rapport à 2019.
Les charges de fonctionnement comprennent dans le budget, les remboursements d'activités.
Ces remboursements d'activités se sont élevés à 54 021 €.
Les autres charges de fonctionnement ont elles aussi baissées en 2020.
La baisse des charges de personnel et des prestataires d'activités s'explique principalement par la baisse des coûts des prestataires qui ont dû arrêter de travailler pendant le 1er confinement, et dans une moindre mesure par l'absence des charges sociales sur la part de l'activité partielle prise en charge par l'état (14 584€).
Les autres charges ont augmenté avec une provision pour non-paiement de cotisations pour un montant total de 2 500€. Ainsi que l'enregistrement de pertes sur les cotisations.

II – PRODUITS DE L'EXERCICE 2020

Les produits ponctuels de 2020 proviennent des stages enfants organisées pendant les vacances de février et d'octobre et d'une soirée improvisation. La pandémie nous ayant obligé à annuler tous les autres événements.
Les produits des adhésions et cotisations comprennent les ¾ des produits de la saison 2019-2020 et le ¼ des produits de la saison 2020-2021.
La baisse des produits de la saison en cours impactera donc principalement l'exercice 2021.
Aux subventions de la commune s'ajoute l'aide de l'état (mesure d'activité partielle) et deux aides aux projets « Festival d'improvisation » réalisé en février 2020 et « Diane de Poitiers » reporté après la pandémie.

Le résultat positif d'un montant de 16 339,61€ n'est pas significatif de la situation comptable de la MJC puisque la perte des adhésions et des cotisations enregistrées depuis le début de la saison 2020-2021 (-45%), en raison de la pandémie, impactera très fortement (pour ses ¾) l'exercice 2021.

III - CONCLUSION

Il est proposé à l'assemblée générale d'affecter le résultat net comptable de 16 339,61€ dans le compte report à nouveau.

Gaëlle LOISEAU
Trésorière

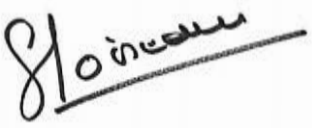

BUDGET REALISE 2020 / BUDGET PREVISIONNEL 2021

CHARGES			PRODUITS		
CHARGES SUR PROJETS PONCTUELS	**Réalisé 2020**	**Prevision 2021**	**PRODUITS SUR OPERATIONS PONCTUELLES**	**Réalisé 2020**	**prévision 2021**
Dépenses liées à des événements	730 €	0 €	Produits opérations ponctuelles	68 €	100 €
Dépenses liées à des stages	38 €	20 €			
Autres prestataires - Stages	4 736 €	4 000 €	Produits des stages	1 530 €	820 €
Autres prestataires - evenements	0 €	0 €			
Bar événements	0 €	0 €	Revente boissons - alimentation	80 €	100 €
Catering	77 €	64 €			
TOTAL	**5 581 €**	**4 084 €**	**TOTAL**	**1 678 €**	**1 020 €**
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			**PRODUITS ADHESIONS - COTISATIONS**		
Publicités-imprimés-affiches-plaquette	0 €	1 500 €	Adhésions 3/4 : 2019-2020	6 882 €	
Fournitures d'activité (matériel musique et infographie...)	6 919 €	6 000 €	Adhésions 1/4 : 2020-2021	1 309 €	
Fournitures générales (+petit équipements)	5 233 €	5 014 €	Adhésions 3/4 : 2020-2021		3 927 €
Maintenance Base adhérents	1 473 €	1 200 €	Adhésions 1/4 : 2021-2022		2 000 €
Location photocopieur	842 €	772 €			
Hébergement site internet	66 €	70 €	Cotisations 3/4 : 2019-2020	126 713 €	
Assurance Multirisques	3 677 €	3 700 €	Cotisations 1/4 : 2020-2021	22 653 €	
Entretien du matériel	913 €		Cotisations 3/4 : 2020-2021		67 959 €
Documentation générale + Frais colloque	157 €	58 €	Cotisations 1/4 : 2021-2022		35 222 €
Gestion paie (start + DADS + 1 adh)	4 058 €	4 100 €			
Honoraires comptables (cabinet + CAC+comptable)	6 946 €	6 400 €			
Indemnités Km - déplacements	0 €		**TOTAL**	**157 558 €**	**109 108 €**
Frais de mission et Réception	259 €	100 €			
Affranchissements	425 €	200 €			
Téléphone / Internet	1 715 €	1 730 €			
Frais bancaire	667 €	700 €			
Adhésion Cotisations (Fédération MJC, Lidy…)	2 360 €	3 200 €	**SUBVENTIONS**		
Encaissement chèques vacances	166 €	200 €	Subvention Communale fonctionnement	90 000 €	90 000 €
Remboursement activités	54 021 €		Autres Subvention Communale	66 000 €	66 000 €
Formation bénévoles	0 €		Aide aux projets	1 800 €	
Dons associations (téléthon)	0 €		Aide activités parteille	14 584 €	
Frais d'acte et de contentieux	0 €				
Frais divers de gestion (frais/chq cadeaux)	0 €				
TOTAL	**89 897 €**	**34 944 €**	**TOTAL**	**172 384 €**	**156 000 €**
CHARGES PERSONNELS ET PRESTATAIRES			**REPRISE SUR PROVISIONS**		
Salaires bruts	132 491 €	140 000 €	Provision clients douteux		2 500 €
Activité partielle	14 695 €				
indemnités licenciements	1 608 €				
Charges Sociales (Urssaf Médéric Chorum Mutuelle)	35 382 €	41 000 €			
Cotisations formation professionnelle	2 862 €	2 900 €	**TOTAL**	0 €	**2 500 €**
Provision CP + charges sur provision	697 €	4 000 €			
Prestataires d'activités	20 869 €	35 000 €			
Médecine du travail	2 553 €	2 600 €	**PRODUITS FINANCIERS**		
Autres charges liées au personnel (formation, transport…)	65 €	100 €			
Gratifications stagiaires			Intérêts sur comptes	379 €	300 €
TOTAL	**211 222 €**	**225 600 €**	**TOTAL**	**379 €**	**300 €**
AUTRES CHARGES			**AUTRES PRODUITS**		
Dotation aux amortissements	6 980 €	3 300 €	Remboursements formation continue		
Droits d'auteur / SACEM / SACD	873 €	900 €	Produits divers de gestion courantes	260 €	100 €
Charges diverses de gestion courante	502 €	100 €	Produits sur ex. antérieur	206 €	100 €
Charges sur ex. antérieur	216 €	200 €	Produits exceptionnels	44 €	100 €
Charges exceptionnelles	0 €	100 €	Transfert de charges		
Pertes sur cotisation	897 €				
Bénévolat (base 12€/h, 2283 heures en 2019)	17 092 €	18 000 €	Bénévolat (base 12€/h, 2283 heures en 2019)	17 092 €	18 000 €
TOTAL	**26 560 €**	**22 600 €**	**TOTAL**	**17 601 €**	**18 300 €**
TOTAL DES CHARGES	**333 260 €**	**287 228 €**	**TOTAL DES PRODUITS**	**349 600 €**	**287 228 €**
			Résultat	**16 340 €**	0 €

COMPARATIF BUDGETS SIMPLIFIES 2019 - 2020

CHARGES	REALISE 2019	REALISE 2020
Projets ponctuels	15 731 €	5 581 €
Fonctionnement	45 539 €	89 897 €
Personnels et prestataires	252 649 €	211 222 €
Autres charges	3 486 €	9 468 €
Bénévolat	30 957 €	17 092 €
TOTAL DES CHARGES	348 363 €	333 260 €

PRODUITS	REALISE 2019	REALISE 2020
Projets ponctuels	5 249 €	1 678 €
Adhésions Cotisations	173 929 €	157 558 €
Subventions	156 000 €	172 384 €
Produits financiers et autres	10 413 €	889 €
Bénévolat	30 957 €	17 092 €
TOTAL DES PRODUITS	376 547 €	349 600 €

RESULTAT	28 185 €	16 340 €

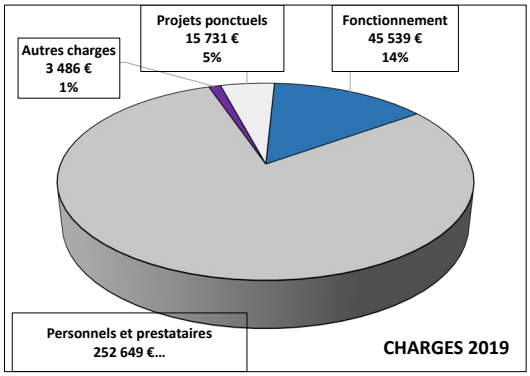

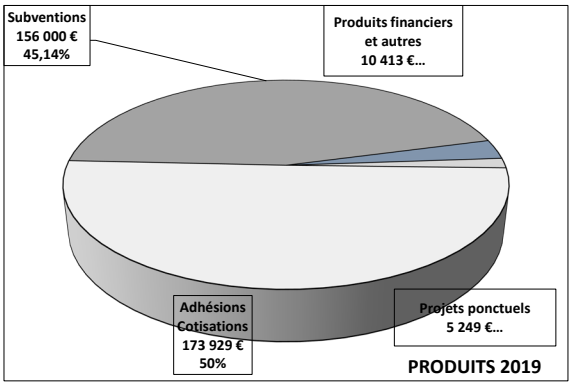

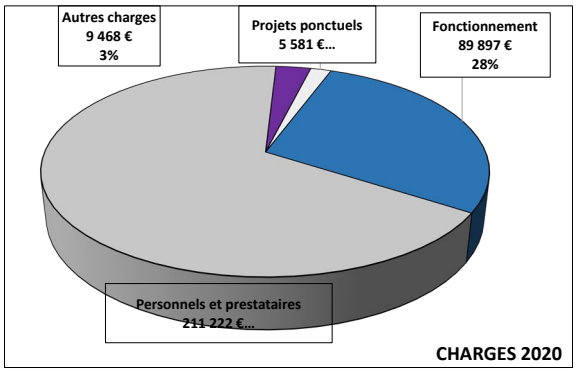

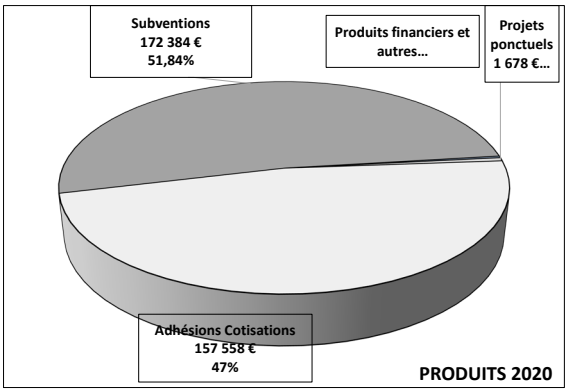

BUDGET SIMPLIFIE PREVISIONNEL 2021

CHARGES PREVISIONNELLES 2021	
CHARGES SUR PROJETS PONCTUELS	4 084,00 €
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	34 944 €
CHARGES PERSONNELS ET PRESTATAIRES	225 600 €
AUTRES CHARGES	4 600 €
Bénévolat (base 12€/h, 1356 heures en 2020)	18 000 €
TOTAL DES CHARGES	287 228 €

PRODUITS PREVISIONELS 2021	
PRODUITS SUR OPERATIONS PONCTUELLES	1 020,00 €
PRODUITS ADHESIONS - COTISATIONS	109 108,00 €
SUBVENTIONS	156 000,00 €
PRODUITS FINANCIERS	300,00 €
AUTRES PRODUITS	300,00 €
REPRISE SUR PROVISION	2 500,00 €
Bénévolat (base 12€/h, 1356 heures en 2020)	18 000,00 €
TOTAL DES PRODUITS	287 228 €

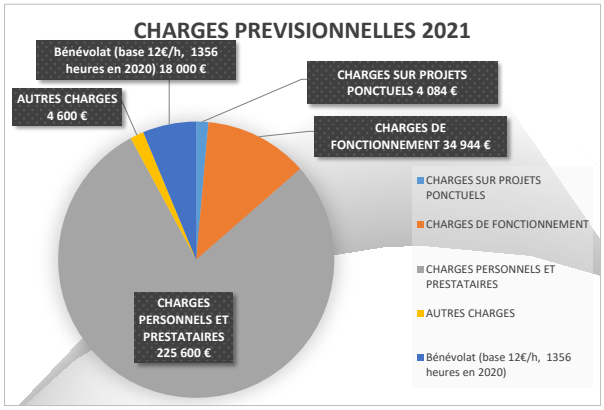

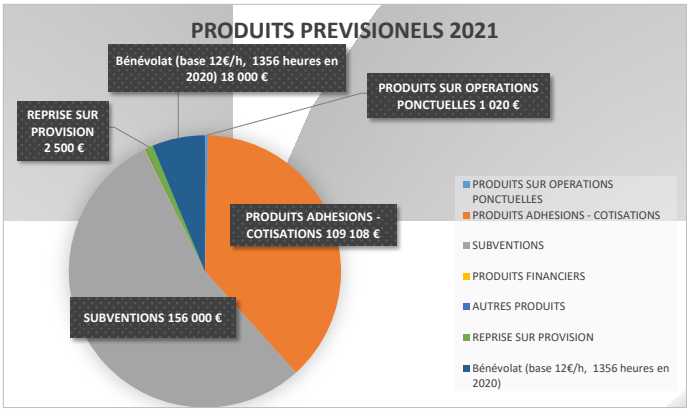

ASSOCIATION MJC GERARD PHILIPE
LES CLAYES SOUS BOIS

Place Charles De Gaulle
78340 LES CLAYES SOUS BOIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Sylvie DUJANY
Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie régionale de Versailles
35/39 Avenue Jules Ferry
78340 LES CLAYES SOUS BOIS

ASSOCIATION MJC GERARD PHILIPE
LES CLAYES SOUS BOIS

Place Charges De Gaulle
78340 LES CLAYES SOUS BOIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de l'association **MJC GERARD PHILIPE,**

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association **MJC GERARD PHILIPE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier sur la situation financière et les comptes annuels

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

. il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

. il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

. il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

. il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s' appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier .

. il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Clayes sous bois, le 31 Mars 2021
Le commissaire aux comptes

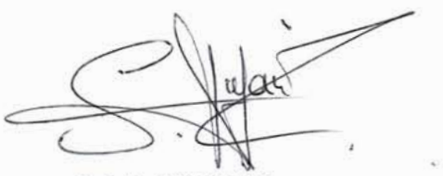

Sylvie DUJANY

MJC G. PHILIPE LES CLAYES SOUS BOIS

Place Charles de Gaulle

78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS

Comptes Annuels

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

APE : 9499Z SIRET : 78505092300024

Plus qu'un expert, un partenaire

ATTESTATION	3
COMPTES ANNUELS	5
Bilan Actif	6
Bilan Passif	7
Compte de Résultat	8
ANNEXE COMPTABLE	11
Règles et méthodes comptables	11
Etat des immobilisations	14
Etat des amortissements	16
Actif circulant - Créances	18
Comptes régularisation Actif	19
Composition du capital social	20
Tab var. fonds associatifs	21
Tab suivi des fonds dédiés	22
Etat des échéances des dettes	23
Cptes de régularisation Passif	24
Engagements	25
Honoraires commiss. aux cptes	28
Chiffre d'affaires	29
ETATS DE GESTION	30
Soldes Intermédiaires de Gestion	31

ATTESTATION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

MJC G. PHILIPE LES CLAYES SOUS BOIS

Pour l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 16/02/2013, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total ressources	263 274,57 €
Résultat net comptable	16 339,61 €
Total du bilan	283 484,83 €

Fait à PARIS,
Le 07/03/2021.

M. Cédric LAVEDRINE,
Expert-comptable.

COMPTES ANNUELS

ACTIF	Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020			01/01/2019 au 31/12/2019
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	10 972	8 019	2 953	4 445
Autres immobilisations corporelles	8 912	8 051	862	2 850
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations Financières (2)				
Particip. et créances rattach. à des part.				
Prêts				
Autres immobilisations financières				250
TOTAL (I)	19 884	16 069	3 815	7 545
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	3 745		3 745	8 236
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	2 500	2 500		455
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	14 624		14 624	306
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	259 321		259 321	290 004
Charges constatées d'avance (3)	1 981		1 981	1 201
TOTAL (III)	282 170	2 500	279 670	300 201
Frais d'émission d'emprunt (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	302 054	18 569	283 485	307 746

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an

PASSIF	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	125 635	97 449
Excédent ou déficit de l'exercice	16 340	28 186
Situation nette	*141 974*	*125 635*
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	141 974	125 635
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 000	
TOTAL (III)	1 000	
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**17 459**	**9 584**
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	26 357	29 551
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Redevables créditeurs	24 810	10 000
Autres dettes		110
Produits constatés d'avance	71 885	132 866
TOTAL (V)	140 511	182 111
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	283 485	307 746

(1) Dont à plus d'un an — *140 511* — *182 111*
(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Cotisations	8 191	9 455
Ventes de biens	81	161
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	96 943	163 537
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	157 800	156 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges		9 174
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Autres produits	260	19
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	263 275	338 347
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises	77	257
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	62 249	89 611
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	2 872	3 156
Salaires et traitements	134 758	165 751
Charges sociales	38 140	48 772
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 480	2 370
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	2 500	
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	1 000	
Autres charges	1 375	1 034
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	246 451	310 952
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	16 824	27 395
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	379	542
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	379	542

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	379	542
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	250	677
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	250	677
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 113	428
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 113	428
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	-863	249
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	16 340	28 186
TOTAL DES PRODUITS	263 904	339 566
TOTAL DES CHARGES	247 564	311 380
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	16 340	28 186

** Y compris :* *Redevances de crédit-bail mobilier*
Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	*206*	*677*
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	*216*	*10*
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	*-863*	*249*

ANNEXE COMPTABLE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Ces comptes annuels ont été établis le 07/03/2021.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) a des impacts significatifs sur son activité.

En raison de la nature de son activité, l'entité a dû fermer temporairement son ou ses établissement(s) et en conséquence n'a pas généré de chiffre d'affaires sur cette période.

La perte de son activité représente 40% par rapport à 2019.

À la date d'établissement de ses comptes, l'entité a constaté une baisse du chiffre d'affaires à la suite des différentes mesures prises par le gouvernement afin d'endiguer la propagation du virus COVID-19 particulièrement celle de confinement de la population à compter du 17 mars 2020.

Néanmoins, à la date de l'arrêté des comptes, l'entité estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause compte tenu du plan de continuation de l'activité mis en place, en utilisant les mesures suivantes :

- Recours à l'activité partielle
- Mise en place des méthodes de commercialisation nouvelles afin de minimiser sa perte de chiffre d'affaires (activités et inscription à distance).

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux principes comptables généralement admis en France selon la règlementation en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la Règlementation Comptable.

Les comptes de l'exercice ont ainsi été arrêtés, conformément aux dispositions du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif au plan comptable des personnes morales de droit privé à but non lucratif, complété par le règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général pour les dispositions non couvertes par le précédent règlement.

L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

<u>Présentation de l'entité</u>

La Maison des Jeunes et de la Culture Gérard Philipe est une association d'éducation populaire créée en 1966, à but non lucratif et régie par la loi 1901.
Les MJC sont nées dans la résistance lors de la seconde guerre mondiale, d'abord à partir du mouvement "la république des jeunes" puis par la création de la Fédération Françaises des MJC avec André Philip en 1948.

Ce mouvement d'éducation populaire s'est développé autour d'une volonté forte de proposer un espace d'apprentissage de la citoyenneté en donnant à tous un accès à la prise de responsabilités.

Nos missions :
- Favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, pour l'accès de tous à l'éducation et la culture,
- Animer un lieu d'expérimentation et d'innovations sociales en encourageant l'initiative, la prise de responsabilité et une pratique citoyenne,
- Développer le transfert des savoirs et d'expérience entre générations,

- Respecter le pluralisme des idées et les principes de laïcité,
- Participer au développement local.

La MJC Gérard Philipe est agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et affiliée aux MJC en Ile-de-France - Fédération Régionale. Elle est subventionnée par la ville des Clayes-sous-Bois.

L'association est gérée par un Conseil d'Administration composé de 2 membres de droit, 1 conseiller technique (directeur), et un maximum de 24 membres élus. Chaque adhérent ayant plus de 16 ans à la date de l'assemblée générale et étant à jour de son adhésion peut devenir administrateur en se présentant aux élections organisées lors de l'Assemblée Générale annuelle (durée du mandat : 3 ans).

Pour mener à bien ses missions, l'association s'appuie sur une équipe de 25 personnes dont 18 salariés et 7 prestataires ainsi qu'une vingtaine de bénévoles.

Elle propose notamment une vingtaine d'activités régulières durant la période scolaire, des stages thématiques pour enfants et adultes ainsi que des évènements ponctuels (soirées thématiques, évènements historiques, vide-greniers, foire aux jouets etc...).

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages industriels	3 ans
- Matériel informatique	2 à 5 ans ans
- Mobiliers	3 à 10 ans ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SUBVENTIONS

1. Subventions d'exploitation

Les subventions sont comptabilisées selon leur nature et utilisées selon les modalités spécifiques à chaque convention de financement.

Les subventions affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'ont pas été encore utilisées à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard sont alors :
- soit comptabilisées en fonds dédiés lorsque la période théorique de financement du projet est clôturée,
- soit comptabilisées en produits constatés d'avance lorsque la subvention est pluriannuelle et que la période théorique de financement n'est pas clôturée.

En fin d'année, si le projet n'est pas encore achevé,
- la valeur des fonds dédiés est équivalente à la différence entre la notification et l'ensemble des dépenses affectées au projet depuis son démarrage;
- la valeur des produits constatés d'avance est soit déterminée au prorata temporis, soit est équivalente à la différence entre la notification et l'ensemble des dépenses affectées au projet depuis son démarrage selon le type de convention et les activités.

2. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur la même durée que celle relative aux amortissements des biens qu'elles financent.
En cas de financement d'un bien décomposable, ces subventions sont par ailleurs ventilées proportionnellement entre les différents composants. Leur reprise intervient alors au même rythme que l'amortissement des composants.

DÉROGATIONS À UNE PRESCRIPTION COMPTABLE

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

MODIFICATION DE PRÉSENTATION OU D'ÉVALUATION

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au total, les mouvements réalisés au cours de l'exercice (investissement, mise au rebut et cessions) se décomposent ainsi :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		10 972		
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers			
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	10 694		
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	21 665		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		250		
		TOTAL	250		
		TOTAL GENERAL	21 915		

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				10 972	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				
		Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier		1 781	8 912	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		1 781	19 884	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			250		
		TOTAL		250		
		TOTAL GENERAL		2 031	19 884	

AMORTISSEMENTS

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et/ou d'une dépréciation.

Les actifs font l'objet d'un amortissement dont la durée est déterminée lors de son acquisition compte tenu des caractéristiques techniques du bien et de l'utilisation que l'association entend en faire.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur.
Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		6 526	1 492		8 019
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	7 844	1 988	1 781	8 051
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		14 370	3 480	1 781	16 069
TOTAL GENERAL		14 370	3 480	1 781	16 069

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements TOTAL							
A. Immob. incorpor. TOTAL							
Terrains							
Constr. Sur sol propre							
Constr. Sur sol autrui							
Constr. Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp. Inst. gales, ag. am div							
A. Immo. corp. Matériel transport							
A. Immo. corp. Mat. bureau mobilier inf.							
A. Immo. corp. Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		2 500	2 500	
	Autres créances clients				
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers	14 548	14 548	
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		76	76	
	Charges constatées d'avance		1 981	1 981	
	TOTAUX		19 104	19 104	
Renvois (1)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés			
		- Prêts accordés en cours d'exercice			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 981
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	1 981

FONDS PROPRES ET RÉSERVES

a) Fonds propres
Les fonds propres ne font apparaître aucun changement sur l'exercice.

b) Apports
L'association ne possède pas de propres associatifs issus d'apport des membres.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le report à nouveau, après le bénéfice comptable de l'exercice 2019 de 28 185,59 €, présente un solde créditeur de 125 634,55 € au 31 décembre 2020.

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau	97 448,96	28 185,59		125 634,55
Excédent ou déficit de l'exercice	28 185,59	16 339,61	28 185,59	16 339,61
TOTAUX	125 634,55	44 525,20	28 185,59	141 974,16

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Les subventions affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'ont pu encore être utilisées à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard, sont comptabilisées en fonds dédiés lorsque la période financée pour l'action est achevée.

La subvention municipale reçue par l'association, est affectée à un projet défini.
Pour ces projets ou actions qui n'ont pu aboutir sur l'exercice en cours, le financement est reporté sur le prochain exercice par des engagements à réaliser imputés en fonds dédiés.

Situations / Ressources	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D = A-B+C
Les Clayes sous Bois - Diane de Poitiers	2020	1 000,00			1 000,00	1 000,00
TOTAL		1 000,00			1 000,00	1 000,00

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		17 459	17 459		
Personnel & comptes rattachés		13 426	13 426		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		12 276	12 276		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	654	654		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		24 810	24 810		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		71 885	71 885		
TOTAUX		140 511	140 511		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	71 885
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	71 885

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 024
Dettes fiscales et sociales	19 900
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 727
TOTAL DES CHARGES À PAYER	34 651

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité est égale à un quart de mois par année de présence. Cette indemnité est portée à un tiers de mois pour la onzième année de présence, ainsi que pour les années suivantes.

Les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

Compte tenue de la structure et de la composition du personnel aucune indemnité significative n'a lieu d'être provisionnée au 31 décembre 2020.

SPÉCIFICITÉS ASSOCIATIVES

• Informations relatives à la rémunération des dirigeants : les trois plus hauts cadres dirigeants, au sens de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement associatif, font partis du conseil d'administration et sont toutes des personnes bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération directe ou indirecte par la fondation.

• L'association bénéficie d'aides non financières ou contributions volontaires par lesquels des personnes physiques ou morales apportent à l'association un travail, des biens ou d'autres services à titre gratuit.

Conformément au règlement comptable CRC 99-01, les contributions volontaires font l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :
- Les contributions en travail sont valorisées sur la base d'un taux horaire de 12 € brut,
- Les contributions en biens et services sont valorisées pour leur coût réel soit au prix de marché. Par prudence les coûts minima ont été retenus.

a. Autres contributions volontaires

1. Mise à disposition des infrastructures par la Ville des Clayes-Sous-Bois

La Ville des Clayes-Sous-Bois met à disposition de l'association, à titre gracieux, pour son siège administratif et certaines de ses activités (ex : guitare, four à poterie, cours d'Anglais) l'ensemble du sous sol, du rez-de-chaussée et le 1er étage de l'aile droite de la mairie.

Sur l'année, la Ville met à disposition de l'association, à titre gracieux, pour ses activités, les infrastructures suivantes :

Espace Philippe Noiret :
- 80 heures d'activités hebdomadaires (hors vacances scolaires),
- 6 spectacles vivants (dont 5 jours en juin).

Les *Studios de Carillon* : 4 heures hebdomadaires de batterie et guitare électrique.

Les *communs du château* : 2 spectacles vivants.

Le *complexe sportif «Thierry Gilardi»* : 8 heures d'activités hebdomadaires
- Salle « G.R.S. » pour : Acti'Gym- gymnastique,
- Salle« DOJO» pour : Relaxation active,
- La salle du "Chêne sorcier" pour : 2,50 heures hebdomadaires.

Le contexte de la pandémie n'a pas permis l'utilisation à plein des mises à disposition.

2. Mise à disposition des moyens humains et techniques par la Ville des Clayes-Sous-Bois

Pour faciliter les missions de la MJC, la Ville, qui reste de fait maître et prioritaire de sa propre logistique, met annuellement gracieusement à sa disposition des moyens humains et techniques.

Sur l'année, compte tenue de la situation sanitaire aucune mise à disposition n'a été accordé par la ville. Le contexte de la pandémie n'a pas permis l'utilisation à plein des mises à disposition.

b. Bénévolat

En 2020, l'association est comme suit :

intitulé	nbre bénévoles	nbre heures	fréquence	total heures
CA	9	3	9	243
Bureau	4	3	6	72
Commissions				
AG	2	3	2	12
tarifaire	3	2	2	12
forum	4	5,5	2	44
évènements	4	2	4	32
Evènements				
AG	5	2	1	10
foire aux jouets			1	0
représentation fin d'année			1	0
Diane			1	0
accueil rentrée	5	2,5	5	62,5
heures musicales			2	0
inscriptions rentrée	5	6	1	30
forum	5	8	1	40
Peinture autonome	2	2,5	12	60
Oser bouger (activité)	1	1,5	12	18
chant variété	1	3	12	36
matchs impro	1	3	5	15
cleanup day	2	8	1	16
royaume du jeu			5	0
soirée téléthon			1	0
communication	2	2	12	48
Réunions diverses	3	3	4	36
Entretien/classement/rangements	1	4	10	40
Secrétariat	4	3	15	180
Comptabilité	1			350
Total	**64**			**1356,5**
Base 12€/h				16 278,00 €
Valorisation avec charges (base 5%)				**17 091,90 €**

ENGAGEMENTS DONNÉS

La structure n'a donné aucun engagement y compris en matière de crédit-bail.

ENGAGEMENTS REÇUS

La structure n'a bénéficié d'aucun engagement en sa faveur.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Sylvie DUJANY
35-39 Avenue Jules Ferry
78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	3 010	3 010
TOTAL	3 010	3 010

VENTILATION DES RESSOURCES

PRODUITS	Ressources France	Ressources Export	Total
Cotisations des activités	149 366		149 366
Cotisations des stages	1 530		1 530
Recettes bar évènements	81		81
Produits évènements	68		68
Adhésions	8 191		8 191
Remise sur activités & stages	-54 021		-54 021
Ressources	105 215		105 215

ETATS DE GESTION

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

alterethic
Économie Sociale & Solidaire

MJC G. PHILIPE LES CLAYES SOUS BOIS

Comptes annuels au 31/12/2020

	Du 01/01/20 Au 31/12/20	en %	Du 01/01/19 Au 31/12/19	en %
TOTAL DES RESSOURCES	114 115,49	100,00	194 656,14	100,00
Ventes de marchandises	80,50	100,00	161,20	100,00
- Coût d'achat des marchandises vendues	77,15	95,84	257,31	159,62
MARGE COMMERCIALE	3,35	4,16	-96,11	-59,62
Taux de marge commerciale				
Production vendue	114 034,99	100,00	194 494,94	100,00
+ / - Production stockée				
+ Production immobilisée				
+ Autres				
PRODUCTION DE L'EXERCICE	114 034,99	100,00	194 494,94	100,00
+ Cotisations et dons	8 191,25	7,18	9 454,50	4,86
+ Subventions d'exploitation	157 800,00	138,28	156 000,00	80,14
- Consommation en provenance des tiers	62 248,77	54,55	89 611,36	46,04
- Subventions accordées				
VALEUR AJOUTÉE	217 780,82	190,84	270 241,97	138,83
- Impôts, taxes et versements assimilés	2 872,05	2,52	3 156,04	1,62
- Charges de personnel	189 989,71	166,49	245 480,23	126,11
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	24 919,06	21,84	21 605,70	11,10
+ Produits de gestion courante	259,73	0,23	9 193,65	4,72
- Charges de gestion courante	1 374,95	1,20	1 034,11	0,53
+ Produits exceptionnels	249,99	0,22	677,08	0,35
- Charges exceptionnelles	1 113,08	0,98	428,40	0,22
EXCÉDENT BRUT CORRIGÉ	22 940,75	20,10	30 013,92	15,42
+ Produits financiers	379,06	0,33	541,78	0,28
- Charges financières				
+ Résultat sur cessions d'actifs VMP				
COÛT DE FINANCEMENT	379,06	0,33	541,78	0,28
- Impôts sur les bénéfices				
- Participation				
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	23 319,81	20,44	30 555,70	15,70
+ Résultat sur cessions d'actifs				
- Dotations aux amortissements	3 480,20	3,05	2 370,11	1,22
+ Reprises sur amortissements				
- Dotations aux provisions	2 500,00	2,19		
+ Reprises sur provisions				
- Dotations aux fonds dédiés	1 000,00	0,88		
+ Reprises aux fonds dédiés				
+ Subventions d'équipement virée au résultat				
RÉSULTAT NET	16 339,61	14,32	28 185,59	14,48